

Normes de soins pour les chiens

En vertu de la nouvelle *Loi sur la protection et le contrôle des animaux*

Lors de consultations antérieures, nous avons pris note du fait que le public souhaite que le bien-être et les intérêts des animaux soient protégés, notamment par l'établissement de normes de soins élevées pour tous les animaux domestiques au Yukon.

En vertu de la nouvelle *Loi*, les propriétaires seront tenus de fournir les éléments suivants en fonction de l'âge, de l'espèce et du type d'animal :

- suffisamment de nourriture et d'eau pour maintenir un état corporel sain et une hydratation adéquate;
- un abri sanitaire doté d'une ventilation adéquate et qui protège de la chaleur ou du froid excessifs et des prédateurs;
- des conditions de vie qui favorisent la santé et le bien-être de l'animal et réduisent au minimum le risque de blessure;
- des possibilités d'exercice et de socialisation;
- les soins appropriés pour répondre aux besoins médicaux ou de santé de l'animal pour éviter de le maintenir en état de mauvaise santé ou de souffrance.

La nouvelle *Loi* prévoit la possibilité d'adopter des normes de soins (aussi appelées codes de pratiques) définies par des spécialistes pour chaque espèce ou type d'animal de sorte à harmoniser les exigences yukonnaises avec les exigences nationales.

Les Yukonnais et les Yukonnaises reconnaissent le rôle et la valeur uniques des chiens de traîneau. Bien que ces chiens ne devraient pas être soumis à des normes de bien-être supérieures à celles imposées pour les autres chiens, il pourrait être utile de prévoir des normes de bien-être pour les chiens de traîneau. Ces normes pourraient d'ailleurs s'appliquer à d'autres chiens qui vivent à l'extérieur, comme les chiens de berger qui protègent les troupeaux. De telles normes existent dans d'autres provinces et territoires.



Quelles normes, le cas échéant, devraient être adoptées dans le règlement sur les chiens de traîneau?

Nous souhaitons connaître l'avis des propriétaires de chiens de traîneau quant aux options suivantes :

Option 1 : Lignes directrices sur le soin des chiens de traîneau de Mush with P.R.I.D.E.

(en anglais)

Option 2 : Règlement relatif aux normes de soins pour les chiens de traîneau de la Colombie-Britannique (en anglais)

Option 3 : Aucune norme précise; les dispositions de la Loi s'appliqueront.

POUR EN SAVOIR PLUS :
animalhealth@yukon.ca

